



MÉTAUX OSISKO
(AUPARAVANT BOWMORE EXPLORATION LTÉE)

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(NON AUDITÉS)**

**POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS TERMINÉES
LES 30 SEPTEMBRE 2018 ET 2017**

**AVIS À L'EFFET QU'UN AUDITEUR N'A PAS EFFECTUÉ D'EXAMEN
DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS**

En vertu du Règlement 51-102, partie 4, article 4.3, paragraphe 3, alinéa a), si un auditeur n'a pas effectué d'examen des états financiers consolidés intermédiaires résumés, ces derniers doivent être accompagnés d'un avis indiquant que les états financiers n'ont pas été examinés par un auditeur.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Métaux Osisko ci-joints ont été préparés par la direction et la responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société.

L'auditeur indépendant de la Société n'a pas effectué d'examen de ces états financiers conformément aux normes établies par les Comptables professionnels agréés du Canada pour une mission d'examen d'états financiers consolidés intermédiaires par un auditeur de l'entité.

Métaux Osisko

États consolidés intermédiaires de la situation financière

(en dollars canadiens)

	Au 30 septembre 2018 (non audités) \$	Au 31 décembre 2017 (audités) \$
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	14 892 143	29 053 274
Comptes débiteurs	1 854 466	531 861
Placements (note 5)	9 768 144	8 013 445
Charges payées d'avance et autres actifs (note 6)	882 802	16 207
	<u>27 397 555</u>	<u>37 614 787</u>
ACTIF NON COURANT		
Immobilisations corporelles	167 093	110 264
Placements (note 5)	494 541	86 208
Actifs d'exploration et d'évaluation (note 7)	59 164 447	5 544 448
	<u>59 826 081</u>	<u>5 740 920</u>
Total de l'actif	<u>87 223 636</u>	<u>43 355 707</u>
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Comptes créditeurs et frais courus	7 596 103	2 099 099
Solde du prix d'achat à payer à court terme (note 7)	-	2 096 875
Prime différée sur les actions accréditatives (note 8)	3 271 300	2 106 353
	<u>10 867 403</u>	<u>6 302 327</u>
PASSIF NON COURANT		
Solde du prix d'achat à payer à long terme (note 7)	500 000	500 000
Total du passif	<u>11 367 403</u>	<u>6 802 327</u>
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions	81 400 489	43 543 921
Bons de souscription (note 10)	7 450 879	5 731 861
Surplus d'apport	8 108 847	6 197 134
Cumul des autres éléments de la perte globale	(98 166)	(56 499)
Déficit	(21 005 816)	(18 863 037)
Total des capitaux propres	<u>75 856 233</u>	<u>36 553 380</u>
Total du passif et des capitaux propres	<u>87 223 636</u>	<u>43 355 707</u>
Engagements et éventualités (note 16)		
Événement subséquent (note 17)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Métaux Osisko

États consolidés de la perte et de la perte globale

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(non audités, en dollars canadiens)

	Trois mois terminés le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
Charges				
Honoraires professionnels et de consultation	134 880	363 086	643 033	528 592
Charges au titre des avantages du personnel	365 004	33 971	998 564	34 213
Rémunération fondée sur des actions (note 11)	393 206	659 120	1 657 600	727 292
Frais de publicité et de congrès	49 068	49 298	278 605	60 526
Frais de déplacement	129 214	33 280	383 528	40 636
Frais de bureau	123 916	47 302	285 412	84 845
Perte (gain) de change	12 340	(10 812)	32 876	9 403
Inscriptions et informations aux actionnaires	48 171	21 482	108 435	45 765
Frais d'exploration	3 532	-	21 012	-
Radiation de frais d'exploration (note 7)	-	552 425	30 370	553 876
Amortissement	14 634	6 741	38 090	7 626
Autres charges opérationnelles	18 482	17 647	25 237	38 142
Frais de gestion	-	40 000	-	160 000
Perte d'exploitation	(1 292 447)	(1 813 540)	(4 502 762)	(2 290 916)
Charges financières (produits financiers)	(9 310)	30 310	204 330	30 513
Autres produits – prime liée aux actions accréditatives (note 8)	979 351	23 758	2 106 353	60 212
Gain à la vente d'une propriété (note 7)	49 300	-	49 300	-
Perte nette pour la période	(273 106)	(1 759 472)	(2 142 779)	(2 200 191)
Autres éléments du résultat global qui seront reclassés ultérieurement au résultat net				
Gain latent (perte latente) sur les placements disponibles à la vente (note 5)	(41 432)	(31 936)	(41 667)	5 939
Perte globale totale pour la période	(314 538)	(1 791 408)	(2 184 446)	(2 194 252)
Perte nette par action ordinaire (note 12)				
De base et diluée	(0,00)	(0,04)	(0,02)	(0,06)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (note 12)				
De base et dilué	117 540 582	58 591 016	107 224 493	39 250 382

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Métaux Osisko

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(non audités, en dollars canadiens)

	Nombre d'actions ordinaires	Capital- actions \$	Bons de souscrip- tion \$	Surplus d'apport \$	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit \$	Total \$
Solde au 1^{er} janvier 2018	70 384 217	43 543 921	5 731 861	6 197 134	(56 499)	(18 863 037)	36 553 380
Émission d'actions accréditatives (note 9)	10 870 000	10 000 400	-	-	-	-	10 000 400
Prime différée sur les actions accréditatives (note 8)	-	(3 271 300)	-	-	-	-	(3 271 300)
Frais d'émission d'actions	-	(591 649)	-	-	-	-	(591 649)
Acquisition de propriétés minières (notes 7 et 9)	44 919 313	31 618 925	1 736 619	-	-	-	33 355 544
Options levées	33 333	19 000	-	(9 000)	-	-	10 000
Bons de souscription levés	105 965	81 192	(17 601)	-	-	-	63 591
Rémunération fondée sur des actions (note 11)	-	-	-	1 920 713	-	-	1 920 713
Perte nette pour la période	-	-	-	-	-	(2 142 779)	(2 142 779)
Autres éléments de la perte globale	-	-	-	-	(41 667)	-	(41 667)
Solde au 30 septembre 2018	126 312 828	81 400 489	7 450 879	8 108 847	(98 166)	(21 005 816)	75 856 233
Solde au 1^{er} janvier 2017	28 605 321	14 900 028	284 926	3 436 016	(941 085)	(15 987 106)	1 692 779
Unités émises dans le cadre d'un placement privé	31 562 500	20 548 510	4 701 940	-	-	-	25 250 000
Émission d'actions accréditatives (note 9)	8 094 333	11 495 900	-	-	-	-	11 495 000
Prime différée sur les actions accréditatives	-	(2 231 830)	-	-	-	-	(2 231 830)
Acquisition de propriétés minières (note 7)	1 008 334	334 084	-	-	-	-	334 084
Bons de souscription levés	1 113 729	786 098	(117 859)	-	-	-	668 238
Bons de souscription expirés	-	-	(1 250)	1 250	-	-	-
Rémunération fondée sur des actions (note 11)	-	-	-	727 292	-	-	727 292
Frais d'émission d'actions	-	(1 454 870)	-	-	-	-	(1 454 670)
Perte nette pour la période	-	-	-	-	-	(2 200 191)	(2 200 191)
Autres éléments de la perte globale	-	-	-	-	5 939	-	5 939
Solde au 30 septembre 2017	70 384 217	44 378 120	4 867 307	4 164 558	(935 146)	(18 187 296)	34 287 543

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Métaux Osisko

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(non audités, en dollars canadiens)

	Trois mois terminés le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
Activités d'exploitation				
Perte pour la période	(273 106)	(1 759 472)	(2 142 779)	(2 200 191)
Ajustements :				
Rémunération fondée sur des actions (note 11)	393 206	659 120	1 657 600	727 292
Amortissement	14 634	6 741	38 090	7 626
Produits financiers (charges financières)	9 310	-	(204 330)	-
Radiation de frais d'exploration	-	552 425	30 370	552 425
Autres produits – prime liée aux actions accréditatives (note 8)	(979 351)	(23 758)	(2 106 353)	(60 212)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 15)	3 781 969	(314 514)	3 307 804	200 724
Flux de trésorerie nets générés (utilisés) dans le cadre des activités d'exploitation	2 946 662	(879 458)	580 402	(772 337)
Activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(31 908)	(86 794)	(94 919)	(106 326)
Investissements dans des actifs d'exploration et d'évaluation	(12 164 826)	(564 573)	(21 319 287)	(941 641)
Paiement du solde du prix d'achat à payer à court terme	-	-	(850 000)	-
Diminution (augmentation) nette des investissements	2 537 553	-	(1 959 669)	-
Flux de trésorerie nets utilisés dans le cadre des activités d'investissement	(9 659 181)	(651 366)	(24 223 875)	(1 057 967)
Activités de financement				
Produit de l'émission d'actions et de bons de souscription dans le cadre d'un placement privé	-	25 250 000	-	25 250 000
Produit de l'émission d'actions accréditatives (note 9)	10 000 400	11 495 900	10 000 400	11 495 900
Produit de la levée d'options d'achat d'actions	10 000	-	10 000	-
Produit de la levée de bons de souscription	-	210 000	63 591	668 238
Paiement de frais d'émission d'actions	(591 649)	(1 452 209)	(591 649)	(1 454 670)
Flux de trésorerie nets générés dans le cadre des activités de financement	9 418 751	35 503 690	9 482 342	35 959 468
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 706 232	33 972 867	(14 161 131)	34 129 163
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de la période	12 185 911	353 661	29 053 274	197 365
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de la période	14 892 143	34 326 528	14 892 143	34 326 528
Renseignements supplémentaires (note 15)				

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Métaux Osisko

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(non audités, en dollars canadiens)

1. Nature des activités et risque de liquidités

Osisko Metals Incorporated (« Métaux Osisko ») et ses filiales (collectivement, la « Société ») se spécialisent dans l'exploration et l'évaluation de propriétés de métaux de base situées au Canada. L'adresse du siège social de la Société est le 1100 avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec, Canada.

La Société a été constituée en vertu des dispositions de la Business Corporations Act (Alberta) le 10 mai 2000 et a obtenu son inscription à titre de société de capital de démarrage conformément aux politiques de la Bourse de croissance TSX (« TSX-V ») le 22 août 2001. Depuis mai 2017, la Société est enregistrée en vertu de la Business Corporations Act (Colombie-Britannique). En juin 2017, la Société a modifié son nom de « Bowmore Exploration L tée » pour « Osisko Metals Incorporated ».

Les actions de la Société sont inscrites à la cote du TSX-V sous le symbole OM et à la Bourse de Francfort sous le symbole OB5.

Jusqu'à ce qu'elle ait déterminé si ses propriétés renferment des réserves ou des ressources minérales pouvant être exploitées économiquement, les propriétés de la Société sont classées dans les propriétés d'exploration et d'évaluation. La recouvrabilité des dépenses d'exploration et d'évaluation différées dépend de la découverte de réserves et de ressources économiquement récupérables; de l'obtention et du maintien des titres et des intérêts bénéficiaires dans les propriétés; de la capacité d'obtenir le financement nécessaire pour poursuivre l'exploration, l'évaluation et la mise en valeur de ses propriétés; et de l'obtention de certaines autorisations gouvernementales ou du produit de la cession de propriétés. Tout changement aux conditions futures pourrait faire en sorte que la valeur comptable des dépenses d'exploration et d'évaluation différées subisse une dépréciation importante. Bien que la Société ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété à l'égard des propriétés minières où elle effectue présentement des travaux d'exploration et d'évaluation, conformément aux normes de l'industrie pour des propriétés aux étapes de l'exploration et de l'évaluation, ces procédures ne garantissent pas le droit de propriété de la Société. Les droits de propriété pourraient être assujettis à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conformes aux exigences réglementaires.

La direction est d'avis que la Société dispose de fonds suffisants pour payer ses dépenses générales et administratives courantes et pour honorer ses passifs, obligations et engagements existants pour les douze prochains mois lorsqu'ils seront exigibles. Pour évaluer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée, la direction tient compte de tous les renseignements disponibles concernant l'avenir, c'est-à-dire au moins les douze mois suivant la fin de la période de présentation de l'information.

2. Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis sur la base du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation de certains instruments financiers à la juste valeur. En outre, ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice, à l'exception de l'information concernant les flux de trésorerie.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et qui sont applicables pour l'établissement d'états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS (International Accounting Standard) 34, *Information financière intermédiaire*. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités devraient être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, lesquels ont été établis conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société (le « conseil ») le 14 novembre 2018.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités comprennent les comptes de Métaux Osisko et de ses filiales. Métaux Osisko contrôle une filiale si elle est exposée, ou a droit, à des rendements variables en raison de ses liens avec la filiale et si elle a la capacité d'influencer ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur la filiale. Tous les soldes et les transactions intersociétés sont éliminés lors de la consolidation. Métaux Osisko et toutes ses filiales ont une date de clôture d'exercice qui est le 31 décembre.

Métaux Osisko

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(non audités, en dollars canadiens)

2. Base d'établissement (suite)

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités comprennent les états financiers de Métaux Osisko et de ses filiales énumérées ci-dessous :

<u>Nom des filiales</u>	<u>Activité</u>	<u>Pays d'origine</u>	<u>Participation dans les capitaux propres</u>
Bowmore Exploracion de Mexico S.A. de C.V.	Exploration minière au Mexique	Mexique	100 %
Pine Point Mining Limited (« Pine Point »)	Exploration minière dans les Territoires du Nord-Ouest, au Canada	Canada	100 %
Bowmore O & G	Société de placement	Canada	100 %

3. Jugements, estimations et hypothèses

La préparation d'états financiers exige de la direction de la Société qu'elle porte des jugements, qu'elle procède à des estimations et qu'elle formule des hypothèses quant aux montants présentés à titre d'actifs et de passifs et aux montants présentés à titre de charges. Les estimations et les hypothèses reposent sur l'expérience antérieure et sur divers autres facteurs qui sont considérés raisonnables dans les circonstances, dont les résultats servent de fondement pour porter des jugements sur la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement établie à partir d'autres sources. Les résultats réels pourraient être sensiblement différents. Les jugements, estimations et hypothèses comptables critiques sont les mêmes que ceux décrits dans nos plus récents états financiers annuels audités.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	<u>30 septembre 2018</u>	<u>31 décembre 2017</u>
	\$	\$
Trésorerie	9 984 297	22 041 155
Équivalents de trésorerie	4 907 846	7 012 119
	<u>14 892 143</u>	<u>29 053 274</u>

Au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2017, les équivalents de trésorerie sont composés d'acceptations bancaires, d'obligations, de certificats de placements garantis et de billets à ordre ayant une échéance initiale de moins de trois mois.

5. Placements

Au 30 septembre 2018, la Société détient des placements temporaires d'une valeur de 9 768 144 \$ (8 013 445 \$ au 31 décembre 2017) composés d'acceptations bancaires, d'obligations, de certificats de dépôts garantis et de billets à ordre ayant une échéance moins de douze mois.

La Société détient des titres négociables dans des sociétés d'exploration minière cotées en bourse. Ces placements à long terme sont évalués à la juste valeur et les changements directement attribuables à la juste valeur sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

	<u>30 septembre 2018</u>	<u>31 décembre 2017</u>
	\$	\$
Amex Exploration Inc. – 50 000 actions ordinaires	3 000	6 000
Global Resources Investment Trust – 518 246 actions ordinaires	41 541	80 208
Canadian Metals Inc. – 6 000 000 actions ordinaires	450 000	-
	<u>494 541</u>	<u>86 208</u>

Durant la période de trois mois terminée le 30 septembre 2018, la Société a enregistré une perte latente de 41 432 \$ dans les autres éléments du résultat global (une perte latente de 31 936 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2017) relativement à ces titres négociables.

Métaux Osisko

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(non audités, en dollars canadiens)

5. Placements (*suite*)

Durant la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018, la Société a enregistré une perte latente de 41 667 \$ dans les autres éléments du résultat global (un gain latent de 5 939 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017) relativement à ces titres négociables.

6. Charges payées d'avance et autres actifs

	<u>30 septembre 2018</u>	<u>31 décembre 2017</u>
	\$	\$
Dépôts de garantie	827 674	2 800
Charges payées d'avance et autres actifs	55 128	13 407
	<u>882 802</u>	<u>16 207</u>

Métaux Osisko

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(non audités, en dollars canadiens)

7. Actifs d'exploration et d'évaluation

La Société a engagé les coûts décrits ci-dessous à ses actifs d'exploration et d'évaluation :

Propriété	Solde au 1 ^{er} janvier 2018	Ajouts	Disposition	Radiation	Solde au 30 septembre 2018
	\$	\$	\$	\$	\$
Québec					
Silica South (a)					
Droits miniers	10 016	525	-	-	10 541
Frais d'exploration	278 278	5 603	-	-	283 881
	<u>288 294</u>	<u>6 128</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>294 422</u>
Urban-Barry (b)					
Droits miniers	-	-	-	-	-
Frais d'exploration	-	501 560	-	-	501 560
	<u>-</u>	<u>501 560</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>501 560</u>
Autres propriétés au Québec (c)					
Droits miniers	4 761	9 037	(2 520)	-	11 278
Frais d'exploration	258 342	158 074	(38 180)	-	378 236
	<u>263 103</u>	<u>167 111</u>	<u>(40 700)</u>	<u>-</u>	<u>389 514</u>
Nouveau-Brunswick					
Moose Brook (d)					
Droits miniers	-	-	-	-	-
Frais d'exploration	27 223	3 147	-	(30 370)	-
	<u>27 223</u>	<u>3 147</u>	<u>-</u>	<u>(30 370)</u>	<u>-</u>
Gilmour South (e)					
Droits miniers	-	-	-	-	-
Frais d'exploration	1 682 742	2 086 131	-	-	3 768 873
	<u>1 682 742</u>	<u>2 086 131</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>3 768 873</u>
Key Anacon (f)					
Droits miniers	1 500 000	8 990	-	-	1 508 990
Frais d'exploration	36 711	3 261 396	-	-	3 298 107
	<u>1 536 711</u>	<u>3 270 386</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>4 807 097</u>
Canadian Continental (g)					
Droits miniers	909 040	45 000	-	-	954 040
Frais d'exploration	-	140	-	-	140
	<u>909 040</u>	<u>45 140</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>954 180</u>
Mount Fronsac (h)					
Droits miniers	142 500	68 764	-	-	211 264
Frais d'exploration	413 082	1 174 540	-	-	1 587 622
	<u>555 582</u>	<u>1 243 304</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 798 886</u>
Autres propriétés au Nouveau-Brunswick (i)					
Droits miniers	54 476	58 818	-	-	113 294
Frais d'exploration	227 277	341 053	-	-	568 330
	<u>281 753</u>	<u>399 871</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>681 624</u>
Territoires du Nord-Ouest					
Pine Point (j)					
Entente d'option de redevances (j)	-	193 580	-	-	193 580
Droits miniers	-	33 164 680	-	-	33 164 680
Frais d'exploration	-	12 610 031	-	-	12 610 031
	<u>-</u>	<u>45 968 291</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>45 968 291</u>
Résumé					
Entente d'option de redevances (j)	-	193 580	-	-	193 580
Droits miniers	2 620 793	33 355 814	(2 520)	-	35 974 087
Frais d'exploration	2 923 655	20 141 675	(38 180)	(30 370)	22 996 780
	<u>5 544 448</u>	<u>53 691 069</u>	<u>(40 700)</u>	<u>(30 370)</u>	<u>59 164 447</u>

Métaux Osisko

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(non audités, en dollars canadiens)

7. Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

- (a) Silica South, Québec : Cette propriété est composée de 72 claims miniers couvrant une superficie de 4 360 hectares.
- (b) Urban-Barry, Québec : Le 26 mars 2018 (la « date d'entrée en vigueur »), la Société a conclu une entente d'option (l'« entente ») avec Minière Osisko inc. (« OSK ») pour acquérir une participation de 50 % dans le projet de métaux de base d'Urban-Barry (le « projet ») sur 151 claims miniers sélectionnés au sein du groupe de claims miniers d'Urban-Barry d'OSK. En vertu de l'entente, la Société peut acquérir une participation de 50 % dans le projet en finançant des dépenses d'exploration totalisant 5 000 000 \$ sur une période de 4 ans, selon l'échéancier suivant :

- i. 500 000 \$ avant le 1^{er} anniversaire de la date d'entrée en vigueur ;
- ii. 1 000 000 \$ avant le 2^e anniversaire de la date d'entrée en vigueur ;
- iii. 1 500 000 \$ avant le 3^e anniversaire de la date d'entrée en vigueur ; et
- iv. 2 000 000 \$ avant le 4^e anniversaire de la date d'entrée en vigueur.

OSK conservera un intérêt de 100 % sur toute découverte fortuite de métaux précieux (or-argent) sur les claims couverts par l'entente et agira à titre d'opérateur du projet pendant la période d'acquisition.

Au 30 septembre 2018, la Société avait effectué le premier versement de 500 000 \$.

- (c) Autres propriétés au Québec : Les autres propriétés comptent 917 claims miniers couvrant une superficie de 49 167 hectares dans la province de Québec. La plupart de ces propriétés sont assujetties à une redevance avec Redevances Aurifères Osisko Ltée (« OGR »), une partie liée (note 12), laquelle est décrite au point (k).

Conformément au contrat d'achat et de vente datée du 1^{er} août 2018, la Société a vendu sa propriété Silica East à Canadian Metals Inc. (« CME ») en contrepartie de 1 000 000 actions ordinaires de CME. La Société a comptabilisé un gain à la vente de cette propriété de 49 300 \$ à l'état consolidé de la perte pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2018.

- (d) Moose Brook, Nouveau-Brunswick : Conformément à l'entente d'option signée le 1^{er} mai 2017 (l'« entente de Moose Brook »), la Société peut acquérir une participation de 100 % dans cette propriété. Le 27 avril 2018, la Société a mis fin à l'entente de Moose Brook et a radié un montant de 30 370 \$ des frais d'exploration à cette date.
- (e) Gilmour South, Nouveau-Brunswick : Cette propriété, située à 20 km au sud-sud-est de la mine Brunswick n°12, est composée de 472 claims miniers couvrant une superficie de 10 322 hectares. Elle est assujettie à la redevance avec OGR (k).

Conformément à l'entente d'option signée le 7 mars 2017, la Société peut acquérir une participation de 100 % dans la propriété Gilmour South (ainsi que dans les propriétés Flat Landing Brook et Louvicourt) en contrepartie de :

- Paiements en espèces totalisant 216 000 \$ sur une période de 5 ans suivant la signature de l'entente, incluant 21 000 \$ payés en 2017 et 30 000 \$ payés au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018 ;
- Émission de 190 000 actions ordinaires de la Société sur une période de 5 ans suivant la signature de l'entente, incluant 25 000 actions ordinaires émises en 2017 et 25 000 actions ordinaires émises au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018.

- (f) Key Anacon, Nouveau-Brunswick : Cette propriété est composée de 51 claims miniers couvrant une superficie de 1 114 hectares et est assujettie à la redevance avec OGR (k).

Conformément au contrat d'achat et de vente signé le 21 décembre 2017, la Société a acquis une participation de 100 % dans cette propriété en contrepartie de :

- Paiement en espèces totalisant 750 000 \$, versé le 22 février 2018 ; et
- Émission d'actions ordinaires de la Société d'une valeur de 750 000 \$, soit 250 000 \$ en actions ordinaires qui ont été émises le 19 janvier 2018 et 500 000 \$ en actions ordinaires à émettre au 2^e anniversaire de la clôture de la transaction.

- (g) Canadian Continental, Nouveau-Brunswick : Cette propriété est composée de 1 163 claims miniers couvrant une superficie de 25 400 hectares.

Métaux Osisko

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(non audités, en dollars canadiens)

7. Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

En plus des claims existants déjà détenus par la Société, conformément au contrat d'achat et de vente signé le 27 décembre 2017, la Société a acquis des claims additionnels dans cette propriété en contrepartie de :

- Paiement en espèces totalisant 100 000 \$, versé le 9 mars 2018 ; et
- Émission de 1 000 000 actions ordinaires, émises le 28 février 2018.

- (h) Mount Fronsac, Nouveau-Brunswick : Cette propriété est composée de 515 claims miniers couvrant une superficie de 11 255 hectares. Elle est assujettie à la redevance avec OGR (k).

En plus des claims existants déjà détenus par la Société, l'acquisition du projet découle des deux transactions suivantes :

- Conformément au contrat d'achat et de vente signé le 24 novembre 2017, la Société a acquis une participation de 100 % dans 39 claims miniers de cette propriété en contrepartie de 150 000 actions ordinaires de la Société, lesquelles ont été émises le 28 février 2018.
 - Conformément à l'entente d'option signée le 28 juin 2017, la Société peut acquérir une participation de 100 % dans 32 autres claims miniers de cette propriété en contrepartie de :
 - Paiements en espèces totalisant 300 000 \$ sur une période de 4 ans suivant la signature de l'entente, incluant 30 000 \$ payés en 2017 et 45 000 \$ payés au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018 ;
 - Émission de 200 000 actions ordinaires de la Société sur une période de 4 ans suivant la signature de l'entente, incluant 33 334 actions ordinaires émises en 2017 et 33 334 actions ordinaires émises au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018.
- (i) Autres propriétés dans le camp minier de Bathurst (« CMB ») : Les autres propriétés comptent 683 claims couvrant une superficie de 14 925 hectares englobant la propriété Brunswick Belt et les propriétés environnantes appartenant à la Société. Ces propriétés sont assujetties à la redevance avec OGR (k).

Autres ententes conclues en 2017 pour ces autres propriétés dans le CMB :

- Conformément au contrat d'achat et de vente signé le 11 septembre 2017, la Société a acquis une participation de 100 % dans la propriété Coulee (Slam) en contrepartie d'un paiement en espèces de 100 000 \$;
- Conformément au contrat d'achat et de vente signé le 29 décembre 2017, la Société a acquis une participation de 100 % dans la propriété Camel Back en contrepartie de 62 500 actions ordinaires de la Société, lesquelles ont été émises le 28 février 2018.

Le 1^{er} août 2018 (« la date d'effet »), la Société a conclu une entente d'option avec CME. Conformément à cette entente d'option, CME peut acquérir une participation de 50 % dans les propriétés Tétagouche, Six Mile Brook et Middle River de la Société au CMB, en finançant un montant total de 250 000 \$ en travaux d'exploration sur une période d'un an, tel que décrit ci-dessous :

- 250 000 \$ en forage au diamant sur des cibles établies le ou avant le 1^{er} anniversaire de la date d'effet; et
- Après la période d'option, CME et Métaux Osisko détiendront chacun une participation de 50 % dans le projet.

Métaux Osisko sera le gérant des travaux sur le projet durant la période d'option.

- (j) Le 21 février 2018, la Société a acquis toutes les actions ordinaires émises et en circulation de Pine Point. Une nouvelle société, Generation Mining Ltd (« Spinco »), a été créée pour détenir tous les éléments d'actif et de passif de Pine Point, à l'exception de la propriété Pine Point située à proximité de Hay River dans les Territoires du Nord-Ouest (la « propriété Pine Point »). La propriété Pine Point, une propriété avec un passé de production reconnu, est composée de 13 claims miniers et de 44 baux miniers couvrant une superficie d'approximativement 22 000 hectares.

La Société dispose d'une entente d'option lui permettant d'acquérir une participation de 50 % dans une redevance de 3 % des revenus nets de fonderie sur la propriété Pine Point. Un premier paiement de 75 000 \$ US a été versé à la signature de cette entente avec Pine Point le 26 juillet 2017. Des paiements additionnels de 75 000 \$ US seront versés à chaque anniversaire de cette entente, jusqu'à l'atteinte de la production commerciale, moment où la Société pourra exercer cette option en versant un montant de 3 000 000 \$ US, moins les montants payés précédemment.

Métaux Osisko

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(non audités, en dollars canadiens)

7. Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

- (k) L'acquisition décrit au point (f) est une entente ferme et, au 30 septembre 2018, un solde du prix d'achat de 500 000 \$ est comptabilisé comme un passif non courant.

Le 12 octobre 2017, la Société a conclu une entente avec OGR, en vertu de laquelle OGR a fait l'acquisition d'une redevance de 1 % des revenus nets de fonderie sur la quasi-totalité du portefeuille de projets actuels de la Société, tant au sein du CMB qu'au Québec, à la date de la présente entente, en contrepartie de 5 000 000 \$ en trésorerie. La redevance acquise s'appliquera également aux secteurs que la Société pourrait acquérir dans l'avenir et qui seraient situés dans un rayon d'un kilomètre des terrains présentement détenus. OGR peut aussi faire l'acquisition des ententes de rachat de redevances existantes sur les projets actuels et conservera un droit de premier refus sur toute future vente de redevance ou de flux de métaux touchant les propriétés existantes ou nouvellement acquises par la Société.

Le produit a été comptabilisé en réduction des propriétés minières et des frais d'exploration jusqu'à concurrence des montants capitalisés au 12 octobre 2017 et le solde de 2 461 986 \$ a été comptabilisé à titre de gain sur la vente de redevances à l'état de la perte et de la perte globale pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017.

8. Prime différée sur les actions accréditives

	<u>30 septembre 2018</u>	<u>31 décembre 2017</u>
	\$	\$
Solde au début de la période	2 106 353	60 212
Prime différée sur les actions accréditives émises (note 9)	3 271 300	2 106 353
Comptabilisation de la prime différée sur les actions accréditives	<u>(2 106 353)</u>	<u>(60 212)</u>
Solde à la fin de la période	<u>3 271 300</u>	<u>2 106 353</u>

9. Capital-actions

Pine Point

- (a) Le 21 février 2018, la Société a annoncé que l'acquisition de Pine Point avait reçu l'approbation finale de la Cour supérieure de justice de l'Ontario pour l'arrangement proposé aux termes duquel :
- (i) la Société a acquis toutes les actions ordinaires émises et en circulation de Pine Point ; et
 - (ii) Spinco a été créée pour détenir tous les éléments d'actif et de passif de Pine Point, à l'exception de la propriété Pine Point, le tout réalisé par le biais d'un plan d'arrangement statutaire. La Société ne détient aucune participation dans Spinco.
- (b) Selon les termes de l'arrangement, chaque ancien actionnaire de Pine Point avait le droit de recevoir, en contrepartie de chaque action de Pine Point détenue immédiatement avant l'heure de prise d'effet de l'arrangement : i) 0,2710 action ordinaire de la Société; ii) 0,0677 bon de souscription d'action ordinaire de la Société, chaque bon de souscription entier donnant le droit à son détenteur d'acquies une action ordinaire de la Société au prix d'exercice de 1,50 \$ par action sur une période de 12 mois à compter de la date de l'arrangement; et iii) une action ordinaire de Spinco, laquelle fera l'objet d'un regroupement sur la base de 10 pour 1 conformément à l'arrangement. La Société a émis 43 278 524 actions ordinaires, 10 811 585 bons de souscription et 5 185 443 bons de souscription de remplacement.

Actions accréditives émises durant la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018

Le 12 septembre 2018, la Société a clôturé un placement privé de 10 870 000 actions ordinaires accréditives à un prix de 0,92 \$ par action, pour un produit brut total de 10 000 400 \$ (le « placement de 2018 »). Dans le cadre du placement de 2018, la Société a versé aux preneurs fermes une commission en espèces correspondant à 5 % du produit brut du placement de 2018 et les frais d'émission d'actions ont totalisé 591 649 \$. La juste valeur des 10 870 000 actions ordinaires a été estimée à 6 522 000 \$. Un montant de 3 478 400 \$ (net des frais d'émission d'actions de 207 100 \$) a été alloué à la prime différée sur les actions accréditives (note 7).

Métaux Osisko

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(non audités, en dollars canadiens)

9. Capital-actions (suite)

Actions accréditatives émises durant l'exercice terminé le 31 décembre 2017

Le 20 septembre 2017, la Société a clôturé un placement privé de 4 211 000 actions ordinaires accréditatives à un prix de 1,90 \$ par action, pour un produit brut total de 8 000 900 \$ (le « placement de 2017 »). Dans le cadre du placement de 2017, la Société a versé aux preneurs fermes une commission en espèces correspondant à 5 % du produit brut du placement sur les émissions admissibles pour un total de 359 047 \$. La juste valeur des 4 211 000 actions ordinaires a été estimée à 5 769 070 \$. Un montant de 2 231 830 \$ (net des frais d'émission d'actions de 125 477 \$) a été alloué à la prime différée sur les actions accréditatives (note 7).

Le 18 juillet 2017, la Société a clôturé un placement privé de 3 883 333 actions ordinaires accréditatives à un prix de 0,90 \$ par action, pour un produit brut total de 3 495 000 \$ (le « placement de juillet 2017 »). Dans le cadre du placement de juillet 2017, la Société a versé aux preneurs fermes une commission en espèces correspondant à 5 % du produit brut du placement sur les émissions admissibles pour un total de 174 750 \$. Aucun montant n'a été alloué à la prime différée sur les actions accréditatives.

10. Bons de souscription

Le tableau qui suit présente les variations des bons de souscription de la Société émis aux actionnaires :

	Nombre de bons de souscription	Prix de levée moyen pondéré \$
Solde au 1 ^{er} janvier 2017	2 132 778	0,51
Émis	15 781 250	1,00
Levés	(1 113 729)	0,60
Expirés	(20 834)	0,60
Solde au 31 décembre 2017	16 779 465	0,97
Émis	15 997 328	1,37
Levés	(105 965)	0,60
Expirés	(892 263)	0,60
Solde au 30 septembre 2018	31 778 565	1,19

11. Rémunération fondée sur des actions

Le tableau suivant résume l'information concernant les variations des options d'achat d'actions :

	Nombre d'options	Prix de levée moyen pondéré (\$)
Solde au 1 ^{er} janvier 2017	1 400 000	0,48
Attribuées	3 650 000	1,70
Levées	(200 000)	1,50
Solde au 31 décembre 2017	4 850 000	1,36
Levés	(33 333)	0,30
Annulées	(50 000)	1,70
Solde au 30 septembre 2018	4 766 667	1,36
Options pouvant être levées au 30 septembre 2018	3 570 099	1,24

La rémunération sous forme d'options d'achat d'actions pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2018 s'élève à 455 621 \$ (659 120 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2017), dont un montant de 62 415 \$ (montant nul pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2017) a été capitalisé dans les actifs d'exploration et d'évaluation.

Métaux Osisko

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(non audités, en dollars canadiens)

11. Rémunération fondée sur des actions (suite)

La rémunération sous forme d'options d'achat d'actions pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018 s'élève à 1 920 713 \$ (727 292 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017), dont un montant de 263 113 \$ (montant nul pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017) a été capitalisé dans les actifs d'exploration et d'évaluation.

12. Perte nette par action

La perte de base et diluée par action pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2018 a été calculée en fonction de la perte nette attribuable aux actionnaires qui est respectivement de 273 106 \$ et de 2 142 779 \$ (respectivement de 1 759 472 \$ et de 2 200 191 \$ pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2017) et du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour les périodes de trois mois et neuf terminées le 30 septembre 2018 qui est respectivement de 117 540 582 et de 107 224 493 (respectivement de 58 591 016 actions ordinaires et de 39 250 382 actions ordinaires pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2017). En raison des pertes nettes pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017, toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives (notes 10 et 11) ont été considérées comme étant antidilutives, de telle sorte que la perte nette diluée par action est équivalente à la perte nette de base par action pour ces périodes.

13. Transactions entre parties liées et impliquant les principaux dirigeants

Les transactions et les soldes entre parties liées, qui ne sont pas divulgués ailleurs, sont résumés ci-dessous :

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (membres ou non de la direction) et les membres de la haute direction de la Société. La rémunération versée ou payable aux principaux dirigeants pour leurs services en tant qu'employés est présentée ci-dessous pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017 :

	Trois mois terminés le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme du personnel ⁽¹⁾	235 750	110 995	728 550	236 361
Rémunération fondée sur des actions	393 206	496 674	1 657 601	564 846
	<u>628 956</u>	<u>607 669</u>	<u>2 386 151</u>	<u>801 207</u>

⁽¹⁾ Inclut les honoraires de consultation et de gestion.

Autres transactions entre parties liées

Au cours des périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017, la Société a effectué des transactions avec certains de ses dirigeants et administrateurs, certaines sociétés contrôlées par des dirigeants et d'autres sociétés liées. OGR est une partie liée parce qu'elle exerce une influence notable sur la Société en raison du nombre d'actions détenues ainsi que des dirigeants et administrateurs communs.

Durant la période de trois mois terminée le 30 septembre 2018, un montant de 141 000 \$ (montant nul pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2017) a été facturé par OGR pour des services professionnels et la location de bureaux. Durant la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2018, un montant de 282 000 \$ (montant nul pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017) a été facturé par OGR pour des services professionnels et la location de bureaux. Un montant de 86 140 \$ a été inclus dans les comptes créditeurs et frais courus au 30 septembre 2018 (14 183 \$ au 31 décembre 2017).

14. Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers sont évalués à la juste valeur.

Ce qui suit présente les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur à l'état de la situation financière en conformité avec la hiérarchie de la juste valeur.

Cette hiérarchie classe les actifs et les passifs financiers en trois niveaux fondés sur l'importance des données servant à évaluer leur juste valeur. La hiérarchie de juste valeur comprend les niveaux suivants :

Métaux Osisko

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 septembre 2018 et 2017

(non audités, en dollars canadiens)

14. Juste valeur des instruments financiers (suite)

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques à la date de clôture ;
- Niveau 2 : les données autres que les prix cotés inclus au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement ou indirectement ;
- Niveau 3 : des données sur les actifs ou les passifs qui ne sont pas observables (données non observables).

La juste valeur des placements en actions a été estimée en fonction du cours à la date de clôture. Les placements en actions évalués à la juste valeur à l'état de la situation financière au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2017 sont classés dans le niveau 1.

15. Renseignements supplémentaires sur les états des flux de trésorerie

	Trois mois terminés le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
<u>Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement :</u>				
Comptes débiteurs	(891 870)	(41 986)	(1 322 605)	(162 818)
Charges payées d'avance et autres actifs	(412 262)	(51 003)	(866 595)	(49 312)
Comptes créditeurs et frais courus	5 086 101	(221 524)	5 497 004	412 854
Total	3 781 969	(314 514)	3 307 804	200 724
Gain latent (perte latente) sur les placements disponibles à la vente	(41 432)	(31 936)	(41 667)	5 939

16. Engagements et éventualités

- (a) La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditatives et, selon des règles fiscales relatives à ce type de financement, la Société est tenue de réaliser des travaux d'exploration minière. Les délais sont également fixés par les règles fiscales pour la réalisation des travaux d'exploration, et ce, au plus tard à la première des dates suivantes :
- Deux ans suivant l'émission du placement accréditif;
 - Un an après que la Société ait renoncé aux déductions fiscales liées aux travaux d'exploration.

Le 18 juillet 2017, la Société a reçu un montant de 3 495 000 \$ à la suite de l'émission d'actions accréditatives pour lesquelles elle a renoncé aux déductions fiscales au 31 décembre 2017. Au 30 septembre 2018, 200 000 \$ de ce montant restait encore à dépenser.

Le 20 septembre 2017, la Société a reçu un montant de 8 000 900 \$ à la suite de l'émission d'actions accréditatives pour lesquelles la Société a renoncé aux déductions fiscales au 31 décembre 2017. L'engagement à l'égard de cette émission avait été honoré au 30 septembre 2018.

Le 12 septembre 2018, la Société a reçu un montant de 10 000 400 \$ à la suite de l'émission d'actions accréditatives pour lesquelles la Société renoncera aux déductions fiscales au 31 décembre 2018. Au 30 septembre 2018, le solde en entier restait encore à dépenser.

- (b) Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2017, la Société a identifié certains ajustements relatifs aux indemnités payables aux souscripteurs concernant l'émission d'actions accréditatives en 2011, en 2012 et en 2013 à la suite d'une réévaluation de l'Agence du revenu du Canada en 2016. Ces ajustements ont été comptabilisés en 2017 et résultent en une provision pour indemnités à payer relativement à l'émission d'actions accréditatives de 580 000 \$, montant qui est comptabilisé aux comptes créditeurs et frais courus au 30 septembre 2018 et au 31 décembre 2017.

17. Événement subséquent

Le 6 novembre 2018, la Société a clôturé un placement privé par voie de prise ferme visant 9 946 369 actions ordinaires accréditatives à un prix de 0,75 \$ par action pour un produit brut totalisant 7 459 777 \$ (le « placement de novembre 2018 »). Dans le cadre du placement de novembre 2018, la Société a versé aux souscripteurs une commission en espèces correspondant à 5 % du produit brut sur les émissions éligibles de ce placement privé.